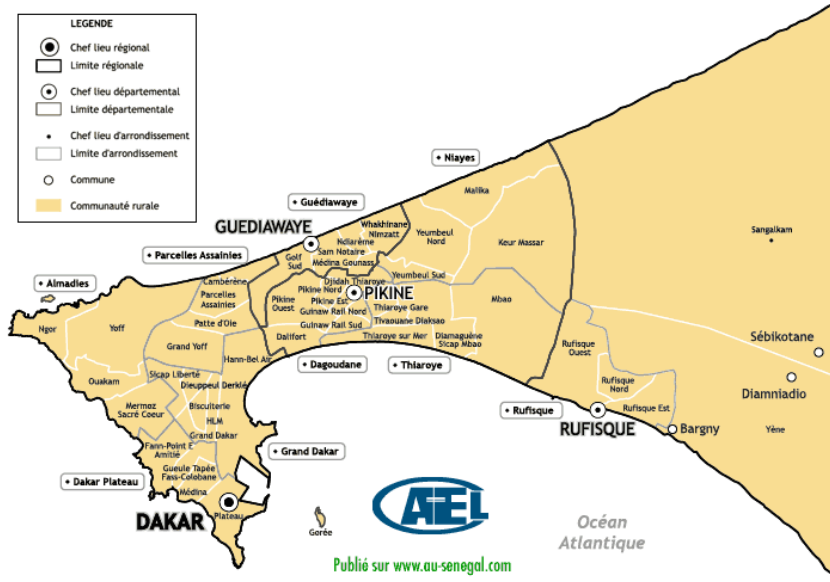


Présentation du Sénégal Région par Région

Sommaire

Dakar	page 1
Saint-Louis	page 5
Thiès	page 7
Ziguinchor	page 9
Liens utiles	page 10

LA REGION DE DAKAR



DEMOGRAPHIE

La population de la région de Dakar est estimée en 2008 à 2 482 294 habitants dont 50,1% de sexe masculin contre 49,9% de sexe féminin. Elle représente près du quart (21%) de la population totale du pays, estimée à 11 841 123 habitantes. Ce qui fait de la région de Dakar, la plus peuplée du pays. Sa macrocéphale est certainement est due au fait qu'elle est de loin la région la mieux dotée en infrastructures économiques, sociales et culturelles, faisant d'elle une terre privilégiée pour l'exode rural et, du fait de sa situation géographique, une région de transit pour l'émigration internationale.

SITUATION GEOGRAPHIQUE

La région de Dakar est située dans la presqu'île du Cap Vert et s'étend sur une superficie de 550 km², soit 0,28 % du territoire national. Elle est comprise entre les 17° 10 et 17° 32 de longitude Ouest et les 14° 53 et 14° 35 de latitude Nord. Elle est limitée à l'Est par la région de Thiès et par l'Océan Atlantique dans ses parties Nord, Ouest et Sud.

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

La région de Dakar occupe une position de carrefour qui en fait un passage obligé pour tous les moyens de transport faisant la liaison entre l'Europe et les Amériques.

De même, elle constitue l'un des sites de la côte ouest africaine les plus rapprochés de l'Amérique tropicale. La région a vu se développer d'autres fonctions qui en ont fait pendant plusieurs décennies le symbole de l'AOF (Afrique Occidentale Française).

L'implantation à proximité du port, le long de la baie de Hann jusqu'à Rufisque et Bargny, de grosses unités industrielles assurant la transformation des produits locaux destinés à l'exportation, la manufacture de produits importés destinés au marché local national, fait de Dakar un véritable centre industriel de la sous région.

La région constitue également un creuset culturel ou intellectuel avec la présence de l'Université Cheikh Anta DIOP et de prestigieuses écoles supérieures de formation dont les rayonnements dépassent largement les frontières nationales.

L'accession à l'indépendance des pays de l'ex AOF fit régresser l'économie dakaroise, mais la région conserve encore jalousement ses rôles culturels et politiques dans le monde.

Par ailleurs, la région est à la tête d'un vaste réseau de communication et possède une infrastructure très développée qui en fait un centre régional. Le port et l'aéroport de Dakar forment un point de jonction entre l'Europe, l'Afrique de l'Ouest et les Amériques et sont aussi une porte de sortie pour les pays limitrophes. Les télécommunications aussi jouissent des efforts qualitatifs et quantitatifs déployés par les opérateurs ces dernières années. Ainsi Aussi, contribuent-elles pour beaucoup à la préservation de la place de la région dans le nouveau contexte de la mondialisation.

ENVIRONNEMENT NATIONAL

Aucune région de l'intérieur n'est en mesure de concurrencer celle de Dakar, ni au niveau démographique, ni au niveau des services publics, des équipements, de l'emploi et des activités. La région de Dakar doit cette suprématie à l'accaparement progressif des activités autrefois réparties en divers points du pays. La région est devenue le siège du gouvernement et concentre en même temps l'essentiel des établissements commerciaux et financiers ainsi que des industries.

Malgré la politique d'aménagement du territoire, de développement régional et de décentralisation, la région de Dakar regroupe la plupart des emplois permanents dans le pays. La capacité polarisatrice de la région de Dakar a été favorisée par la densité du réseau routier du pays. Celui-ci favorise les liaisons verticales nécessaires à l'économie d'exportation. Ainsi, 75% des trajets intérieurs de marchandises ont pour origine ou pour destination Dakar. Ceci résulte du poids économique de la région que le tracé des réseaux routiers et des voies ferrées a fortement renforcé.

AIRE D'INFLUENCE DE LA REGION

Elle se définit comme étant la zone où les échanges de produits agricoles et halieutiques en particulier, sont sous le contrôle direct de la capitale.

Rufisque dont une grande partie des habitants travaille quotidiennement à Dakar et dont la petite zone industrielle est en fait un prolongement de la grande zone industrielle dakaroise peut être considérée comme un satellite de la capitale. Thiès et Mbour par contre entretiennent avec la région des relations quotidiennes, mais de natures différentes.

Dans les secteurs proches de l'agglomération dakaroise, les activités des producteurs sont tournées vers la satisfaction des besoins de la région (cas des maraîchers de Sangalkam, Sébikhotane, des

pêcheurs de la Petite Côte jusqu'à Yenne). Il en est de même de Kayar, dans la région de Thiès, qui déverse quotidiennement d'importantes quantités de produits halieutiques dans la région.

Les régions de Diourbel, Saint-Louis, Kaolack et Louga connaissent des relations avec Dakar dans une moindre mesure du fait de la distance qui les sépare.

Il faudrait aussi signaler que malgré les longues distances qui les séparent de la capitale, les régions de Kolda, Tambacounda et Ziguinchor entretiennent avec Dakar des relations privilégiées.

Ainsi, la région de Dakar voit son influence s'étendre sur l'ensemble du pays, voire au-delà des frontières.

CLIMAT

Le climat de la région de Dakar est de type canarien subit fortement l'influence des facteurs géographiques et atmosphériques. Par la présence d'une façade maritime ceinturant presque toute la région, il est caractérisé, pendant une bonne période de l'année, par un micro – climat marqué par l'influence de l'alizé maritime ; d'où l'existence d'une fraîcheur et d'une humidité quasi permanente et relativement forte de l'ordre de 25%. Toutefois, l'harmattan, l'alizé continental saharien, se fait sentir faiblement en saison sèche et au fur et à mesure que l'on s'éloigne des côtes.

La température varie entre 17° et 25° C de décembre à avril et de 27° à 30 ° C de mai à novembre. Le régime des vents est marqué par l'influence prédominante de l'alizé. Ce dernier est issu de l'anticyclone des Açores. Sa direction principale varie du Nord-Nord-ouest au Nord-Nord-est.

La pluviométrie est caractérisée par une durée relativement courte de l'hivernage, variant entre trois et quatre mois de juin à octobre. Elle est marquée, d'une part, par une inégale répartition dans le temps et dans l'espace et, d'autre part, par une faiblesse des quantités d'eau enregistrées.

Il est important de souligner que la région de Dakar se situe entre les isohyètes 300 et 600 mm et les normes saisonnières (1930 – 1960 et 1951 – 1980) sont respectivement de 552,2 et 472,5 mm.

GEOMORPHOLOGIE

Sur le plan géomorphologique, la région de Dakar peut être divisée en trois (03) grandes parties d'Ouest en Est :

L'extrémité occidentale qui se divise elle-même en trois zones :

- La zone Sud-est, d'altitude comprise entre 15 et 40 m, est formée de coulées volcaniques et d'affleurements du substratum (limons, marnes et calcaires) recouvert au centre d'une cuirasse latéritique. Cette zone correspond aux quartiers du Plateau dans le département de Dakar.
- La zone centrale qui présente une altitude inférieure à 10 m. Elle est constituée de sables reposant sur un substratum argilo calcaire avec quelques affleurements. Cette zone abrite les quartiers d'habitation populaire de la Médina et les quartiers résidentiels de Fenêtre Mermoz, Point E et la zone industrielle.
- La partie Nord-Ouest qui correspond au second massif d'origine volcanique dont l'altitude moyenne est la plus élevée de la région (plus de 60 m). Cette zone abrite les villages traditionnels de Ouakam, Ngor et Yoff ainsi que l'aéroport international de Dakar.

La deuxième grande partie de la presqu'île du Cap Vert :

Elle comprend un ensemble de cordons dunaires reposant sur un substratum marneux et sur lesquels sont bâties les villes de Pikine et de Guédiawaye. Entre ces dunes, s'est établie une série de lacs asséchés et de bas fonds très fertiles appelés « Niayes ». C'est le domaine de la culture maraîchère et de la floriculture. Les sables aquifères qui sont sous les sables superficiels abritent la nappe infra basaltique et la nappe de Thiaroye.

La partie orientale de la région :

Elle comprend un ensemble de collines et de plateaux d'altitudes inférieures à 50m. Elle abrite le territoire du département de Rufisque. Sa couverture géologique comprend une alternance de marnes et de calcaires dont les plus perméables, les calcaires paléocènes de Sébikhotane, les sables et les grès du mæstrichien, renferment des nappes aquifères importantes. On y observe le prolongement des bas fonds fertiles et des sols aptes au maraîchage et à l'arboriculture particulièrement dans la zone rurale.

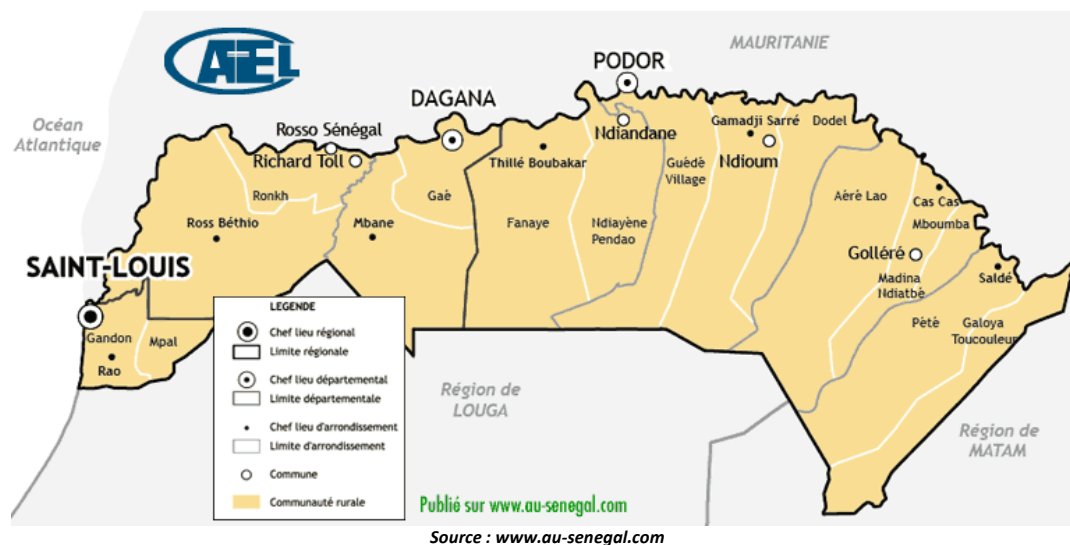
ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'organisation administrative de la région de Dakar a connu des mutations de plusieurs ordres depuis l'époque coloniale.

Depuis 2002, par décret n° 2002 – 166 du 21 Février 2002 fixant le ressort territorial et le chef-lieu des régions et départements, la région de Dakar est organisée administrativement en :

- Quatre départements : Dakar, Pikine, Guédiawaye et Rufisque ;
- Dix arrondissements : quatre (04) dans le département de Dakar (Almadies, Dakar Plateau, Grand Dakar, Parcelles Assainies), un (01) dans celui de Guédiawaye et qui porte le même nom que le département, trois (03) dans celui de Pikine (Dagoudane, Niayes, Thiaroye) et deux (02) dans celui de Rufisque (Rufisque, Sangalkam) ;
- Quarante-trois (43) communes d'arrondissements : dix neuf (19) dans le département de Dakar, cinq (05) dans celui de Guédiawaye, seize (16) dans celui de Pikine et trois (03) dans celui de Rufisque ;
- Deux (02) communautés rurales situées toutes les deux dans le département de Rufisque : Sangalkam et Yène;
- Quatre (04) villes : Dakar, Pikine, Guédiawaye et Rufisque ;
- Trois (03) communes : Bargny, Diamniadio et Sébikotane.

LA REGION DE SAINT LOUIS



La région de Saint-Louis est l'une des quatorze régions du Sénégal. Ses limites géographiques actuelles résultent du décret n° 2002-166 du 21 février 2002. Auparavant la région comprenait, en plus de sa superficie actuelle une partie de la Région de Matam. Etendue sur une superficie de 19034km², la région est limitée au Nord par le fleuve Sénégal qui sépare la République du Sénégal et la République Islamique de la Mauritanie, au Sud par la Région de Louga, à l'Est par la Région de Matam et à l'Ouest par l'Océan atlantique.

Hydrographie

La région de Saint-Louis dispose de ressources en eau abondantes. On distingue des eaux de surfaces et des eaux souterraines.

Les eaux de surface sont constituées essentiellement par le Fleuve Sénégal, qui traverse tout le long de la région, ses défluent, le lac de Guiers et de nombreux marigots et mares temporaires. Ce riche potentiel est valorisé par la réalisation des barrages de Diama et Manatali.

Les eaux de surface sont constituées par les nappes phréatiques peu profondes mais sujettes à la salinisation et l'importante nappe du Maestrichen dont la profondeur varie entre 50 m au nord à 250 m au Sud-Est.

Organisation administrative

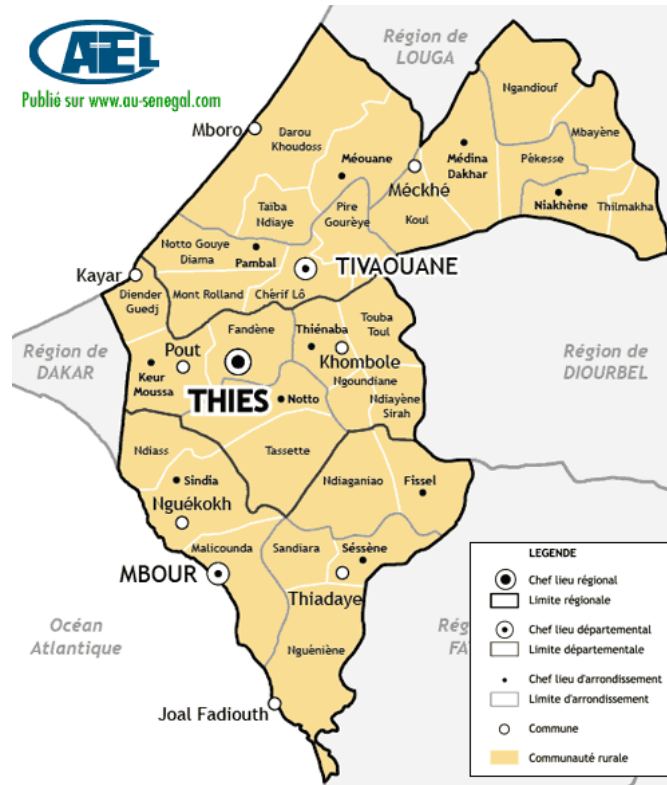
La région de Saint-Louis est composée depuis le découpage opéré en 2002, des départements de Dagana, Podor et Saint-Louis. L'année 2008 a correspondu à l'érection de plusieurs localités de la région en communes et communauté rurales. Ainsi, entre 2007 et 2008 le nombre de commune est passé de 08 à 19 soit 11 nouvelles créations et le nombre de communauté rurale de 16 à 18 soit 2 créations supplémentaires. Le département de Podor a enregistré le plus grand nombre de commune nouvellement créé soit 73% du total régional. Ainsi la région de Saint-Louis compte 3 départements, 7 arrondissements, 19 communes, 18 communautés rurales, ce qui fait un total de 38 collectivités locales.

Aspects économiques

La région de Saint-Louis occupe une place prépondérante dans les stratégies nationales de développement économique. Elle se distingue particulièrement dans le secteur primaire et dans

l'agroalimentaire. Cette importance stratégique de la région justifie la mise en place d'une antenne de l'APIX depuis 2008. Ainsi en 2008, 12,8% de la production nationale de céréales provient de la région, la totalité de la canne à sucre et de la tomate industrielle y est également produite. L'oignon ainsi qu'une partie importante du riz sont cultivées dans la région. La présence de grosses unités agro industrielles telles que la CSS et la SOCAS et des sociétés exportatrices constituent des indicateurs pertinents des potentialités agricoles de la région. Elles contribuent à la réduction du chômage des jeunes à travers des emplois directs et indirects qu'elles génèrent. La pêche participe aussi au dynamisme de l'économie locale. La contribution de la région à la production nationale est de 17,8% en 2008. Cette production alimente aussi bien le reste du pays que les pays frontaliers avec le Sénégal. La région regorge également d'énormes potentialités touristiques encore sous exploitées.

LA REGION DE THIES



Située à 70 km de Dakar, la région de Thiès est l'une des 14 régions administratives du Sénégal, située dans l'ouest du pays, en couronne autour de la presqu'île du Cap-Vert.

La région de Thiès couvre une superficie de 6.601 km² soit 3,4 % du territoire national. Elle est découpée en 03 départements : Mbour, Thiès et Tivaouane.

La région comprend dix (10) arrondissements et compte cinquante (50) Collectivités Locales réparties comme suit: une (01) région, une (01) ville, quatorze (14) Communes, trois (3) Communes d'Arrondissement² et trente et une (31) Communautés rurales. L'année 2008 a vu la création de trois communes d'arrondissement, qui composent la ville de Thiès, et de quatre nouvelles communes dans le département de Mbour (Ngaparu, Popenguine, Saly portudal et Somone)

La région est constituée d'un relief relativement plat excepté le plateau de Thiès qui culmine à 105 m d'altitude, le massif de Diass qui s'élève à 90 m d'altitude et la cuvette de Thiès qui couvre 65 km² pour 128 m d'altitude. Ces formes géologiques renferment beaucoup de richesses, qui sont sous exploitées (minerai de fer, attapulгите, etc.).

Population

En 2008, la population de la région de Thiès a été estimée à 1 570 150 habitants, représentant environ 13,3% de la population du Sénégal. L'effectif des femmes dépasse à peine celui des hommes 785 273 habitants, correspondant à 50,01%, pour les femmes, et 784 877 habitants, correspondant à 49,99%, pour les hommes.

La population résidente de la région de Thiès est passée de 1 322 579 habitants en 2002 à 1 570 150 habitants en 2008, soit un taux d'accroissement annuel moyen qui est de l'ordre de 2,9%. Répartie selon le sexe, elle est plutôt équilibrée et le rapport de masculinité est presque égal à 100%.

Agriculture

La région de Thiès est un grand pôle de production agricole grâce à ses nombreuses potentialités hydrauliques et pédologiques. L'agriculture dans la région de Thiès occupe une place importante et est pratiquée dans trois zones que sont :

- la zone côtière des Niayes à vocation maraîchère et fruitière ;
- la zone centre à vocation arachidière, arboricole et aussi de manioc ;
- et la zone sud à vocation maraîchère et vivrière.

Elevage

La région de Thiès concentre tous espèces confondus, 886 630 têtes, où près du tiers (33,1%) est constitué par les ovins. Le département de Mbour regroupe le plus grand nombre d'espèces avec 45,9%.

Le secteur de l'élevage a donc un impact certain sur le développement régional (embouche, aviculture, installation de fermes laitières, utilisation des chevaux dans le cadre du transport urbain et rural, etc.). Néanmoins, il connaît encore quelques contraintes qu'il urge de solutionner pour permettre un meilleur développement de l'élevage dans la région. Il s'agit de (du/des) :

- caractère extensif de l'élevage ;
- vol fréquent de bétail ;
- la faible productivité des races locales ;
- l'insuffisance des soins vétérinaires ;
- la rareté des pâturages en saison sèche ;
- la non application effective de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo Pastorale (LOASP), qui a comme corollaire la non visibilité des parcours du bétail dans l'aménagement des terroirs ;
- l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail ;
- conflits fréquents entre agriculteurs et éleveurs à cause de la divagation des animaux ;

INDUSTRIE ET MINES

Le tissu industriel thiessois comptait jusqu'en 2007, 18 unités industrielles, qui étaient pour la plupart localisées dans les départements de Thiès et Tivaouane. Cette situation commence à évoluer avec l'émergence dans le département de Mbour de nouvelles unités agro-alimentaires (conserveries, unités de glace, exploitation d'eau minérale, etc.).

Les sites d'exploitation des carrières, qui sont au nombre de 55 en 2008 contre 48 en 2007, soit une augmentation nette de 7 sites, renferment du basalte (avec 17 carrières), du gré (avec 12 carrières), du calcaire (avec 10 carrières). Ces carrières se localisent dans les zones de Bandia, Diack, Pout, etc.

REGION DE ZIGUINCHOR



Situation géographique

La région de Ziguinchor est située à 12°33' Latitude Nord et 16°16' de Longitude Ouest, déclinaison magnétique 13°05. Son altitude 19,30m dans la partie Sud-ouest du Sénégal occupe une superficie de 7339km² et est limitée au Nord par la République de Gambie, au Sud par la République de Guinée Bissau, à l'Est par la Région de Kolda et à l'Ouest par l'Océan Atlantique.

Caractéristiques physiques et potentialités naturelle

La région de Ziguinchor a un climat de type Soudano-sahélien. C'est une région assez arrosée. La saison des pluies s'étale en moyenne sur cinq mois, de mai à octobre. En 2008, la région de Ziguinchor à l'instar de tout le pays accuse un déficit pluviométrique assez important. Cette situation couplée à la montée vertigineuse du coût du prix du baril de pétrole ont porté un coup à l'économie régionale qui est basée essentiellement sur l'Agriculture.

Son réseau hydraulique assez important, comprend le fleuve Casamance long de 300Km et ses affluents.

Le relief est généralement plat avec des plateaux ne dépassant pas 50m. Le long de ce fleuve offre le même niveau que la mer. Les principaux types de sol sont constitués par:

- Les sols hydro morphes à Gley aptes à la riziculture et au maraîchage;
- Les sols acidifiés salés (anciennes mangroves);
- Les sols ferrugineux tropicaux lessivés.

La région regorge aussi d'importantes ressources naturelles parmi lesquelles :

- Des ressources abondantes en eaux ;
- Des ressources agricoles, arboricoles et forestières ;

Organisation administrative

La région de Ziguinchor est issue de la réforme administrative de juillet 1984 qui avait divisé la Casamance en deux entités administratives : la région de Kolda et celle de Ziguinchor.

Cette dernière est composée de 3 départements (Bignona, Oussouye et Ziguinchor), de 8 Arrondissements, de 4 Communes, de 25 Communautés rurales et d'environ 502 villages. Originellement peuplée par les Bainouinks, on y retrouve présentement une grande diversité ethnique et culturelle. La population est essentiellement musulmane. Elle compte aussi des chrétiens, des animistes et d'autres confessions religieuses. La région de Ziguinchor est caractérisée par une grande diversité ethnique. Ces variétés ethniques qui la peuplent en font un important creuset culturel. On y rencontre les Diolas majoritaires, les mandingues, les Pulaars, les Wolofs, les Manjacques, les Mancagnes, les Sérères, mais aussi d'autres ethnies. Ce brassage ethnique fait de cette région l'une des plus cosmopolites du Sénégal.

Aspects économiques

A l'instar des autres régions du Sénégal, l'économie reste dominée essentiellement par l'agriculture qui emploie la majorité de la population active.

L'agriculture y est très développée mais reste tributaire de la pluviométrie et des problèmes récurrents liés à l'instabilité de la région depuis maintenant plus d'une vingtaine d'années mais aussi à la salinité des sols.

Les principales cultures sont: le riz, l'arachide, le mil, le maïs, le niébé, les cultures maraîchères etc. Compte tenu de ses prédispositions forestières et arboricoles, la production fruitière et de cueillette y est assez importante.

S'agissant de l'élevage, il connaît un développement relativement important. Les tendances avicoles et apicoles sont prometteuses malgré la situation qui y prévaut.

La pêche, en particulier celle des crustacés et des mollusques est assez développée.

Cette belle région Sud a aussi une vocation touristique en raison de sa nature luxuriante et de son riche patrimoine historique et culturel. La zone touristique par excellence est celle du Cap Skiring qui abrite de nombreuses chaînes hôtelières. Le tourisme s'exerce sous deux formes différentes mais complémentaires à savoir :

- le tourisme de grand standing matérialisé par les hôtels de la ville de Ziguinchor, le complexe balnéaire du Cap Skiring et les réceptifs de Abéné et de Kafountine ;
- Le tourisme rural intégré, constitué de multiples campements villageois, permet une articulation harmonieuse entre le tourisme et la vie locale (réalités locales).

Sur le plan de l'éducation, le taux de scolarisation est l'un des plus élevés du pays du fait de l'implantation ancienne des écoles, notamment les écoles privées catholiques.

Sur le plan sanitaire la région a enregistré des progrès assez significatifs pour le bien être de sa population. Cependant beaucoup d'efforts restent à être faits dans ce domaine.

Liens utiles

Ambassade de France au Sénégal : www.ambafrance-sn.org

Agence Française de Développement : www.afd.fr et rechercher le Sénégal dans « nos géographies »

L'institut français Léopold Sédar Senghor (ex CCF) : www.institutfr-dakar.org

Site Officiel Sénégal : www.gouv.sn

La plateforme des ONG Européennes : <http://plateforme-ong.au-senegal.com>

Le Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Afrique de l'Ouest : www.congad.sn

